

## MOTION

### Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

#### Objet : Pour une organisation sereine des concours chercheurs 2023

Les présidentes et présidents de jurys de concours chercheurs 2023 ont été informées le 1er février par la directrice du Service Central des Concours que ce service « devra avoir libéré les locaux du campus de Meudon avant le 15 mars prochain » et qu'en conséquence les salles réservées pour les auditions ne pourront être occupées.

La CPCN ne peut imaginer que deux arrêtés d'ouverture des concours de la fonction publique (ingénieurs et techniciens, et chercheurs) se voient balayés par un projet de vente immobilière et forme donc le vœu le plus ferme que le Conseil d'administration du 10 février prochain fasse obstacle à toute opération mettant en péril la tenue des concours.

La CPCN exprime tout leur soutien aux collègues techniciens, ingénieurs, administratifs et chercheurs présents sur le site. A leur égard également, la CPCN forme le vœu que le CA du 10 février fasse obstacle au déguerpissement des lieux.

En ce qui concerne l'organisation des concours, la situation place le SCC, les sections et les candidat.es dans une situation de grande tension. Nous demandons au CNRS que l'établissement propose rapidement aux jurys des salles facilement accessibles et dignement équipées. Lorsque des salles de substitution ont été trouvées par les président.es de jurys, nous demandons au SCC de bien vouloir y souscrire sans réserve, que celles-ci se trouvent en Ile-de-France ou non, le CNRS étant un établissement national et le concours étant un concours national. Tout doit être fait pour que l'examen des dossiers de candidatures se déroule sans stress excessif et que les convocations soient envoyées de manière sûre aux candidates et candidats appelés à être auditionnés.

**Fabien Jobard**  
Président de la CPCN

Motion adoptée le 03 février 2023.

**A l'unanimité des 43 votants.**

Liste des destinataires :

- Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- M. Hugues de La Giraudière, directeurs des ressources humaines du CNRS
- Mme Magali Lisbonne, responsable du service central des concours du CNRS
- Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'administration du CNRS